



Partir en mobilité en orthophonie



Document confidentiel –
ne peut être reproduit ni diffusé
sans l'accord préalable
de Sorbonne Université.

Avril 2021



- 1 – Sondage APEO**
- 2 – Le service des relations internationales**
- 3 – Les possibilités de départ en orthophonie**
- 4 – Les aides financières**



Document confidentiel –
ne peut être reproduit ni diffusé
sans l'accord préalable
de Sorbonne Université.

1 - Sondage réalisé par l'APEO

91 réponses au sondage → fort intérêt pour l'international

47 % souhaitent faire une partie des études à l'étranger

44 % y réfléchissent

53 % manquent d'information

54 % souhaitent partir pour un stage

46 % pour suivre des cours



2 – Le service des relations internationales

L'un des objectifs de la convention d'objectifs et de moyens de la faculté de médecine est **le développement de l'international.**

Le service des relations internationales a été créé en janvier 2020 afin de répondre à ces enjeux.

Il est **au service de toute la communauté**, les hospitalo-universitaires, enseignants, personnels administratifs et étudiants.

Le projet

Le projet d'internationalisation de la faculté de médecine se développe autour de 3 axes :

- **Partir**
- **Accueillir**
- **Développer**



PARTIR



ACCUEILLIR



DÉVELOPPER

L'équipe des relations internationales



Pr. Magali SVRCEK
Vice-Doyenne chargée
des Relations Internationales
et de l'Europe
magali.svrcek@aphp.fr

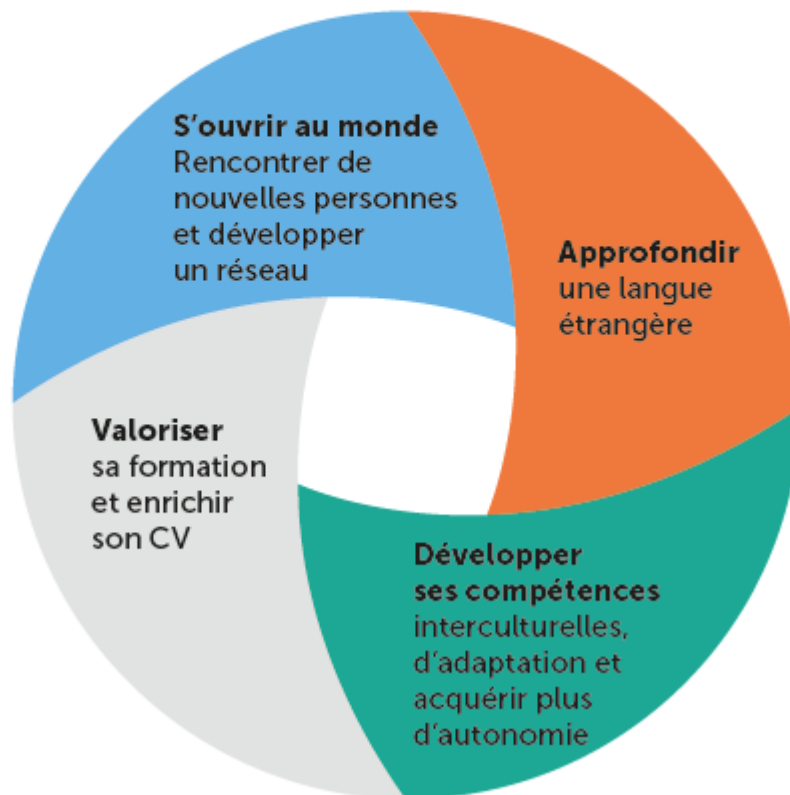


Nathalie DAVID
Responsable du Service
des Relations Internationales
[nathalie.david@sorbonne-
universite.fr](mailto:nathalie.david@sorbonne-universite.fr)



Katarzyna LE CADET
Chargée de Coopération
Internationale
[katarzyna.le_cadet@sorbonne-
universite.fr](mailto:katarzyna.le_cadet@sorbonne-universite.fr)

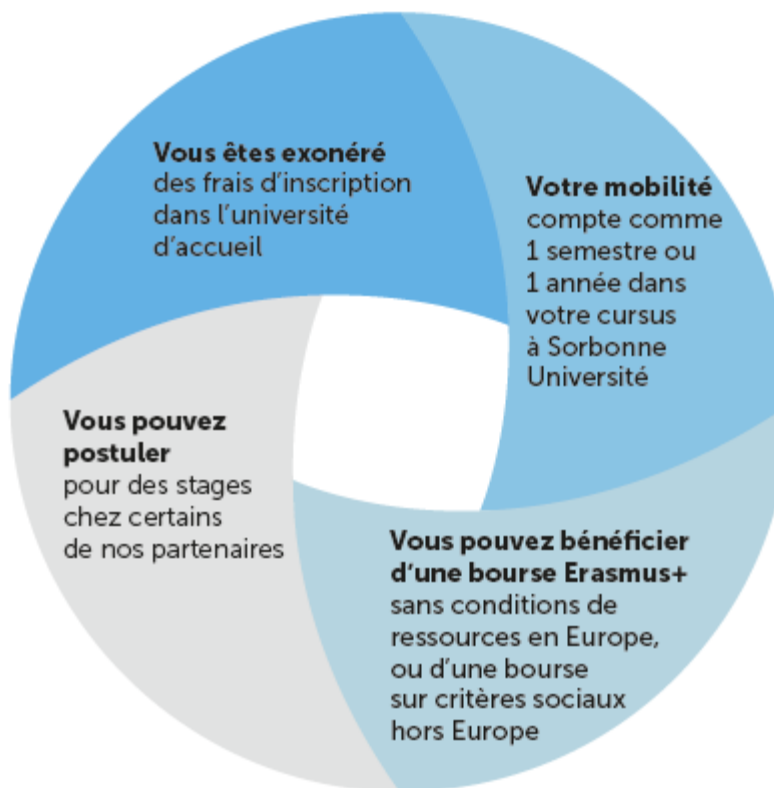
Pourquoi partir en mobilité?





Dans le cadre d'une mobilité

Une mobilité vous permet de valider une partie de vos études (un ou deux semestres, ou un stage) dans une université partenaire.



3 – Les possibilités de départ en orthophonie

3.1 - Partir en mobilité d'études

Au cours de votre cursus, vous pouvez partir jusqu'à 3 semestres à l'étranger. Les mobilités sont possibles à partir de la L3 pour 1 ou 2 semestres.

Les critères de sélection se basent sur votre dossier académique, votre motivation, la cohérence de votre projet. Il faut une moyenne générale de 12/20 au minimum pour candidater.

Les candidatures sont possibles en 2 fois :

Entre le 15/12 et le 15/01 : pour le 1^{er} semestre de l'année suivante et pour le S2
A partir du 15/06 : 2^{ème} vague de candidature pour le S2 de l'année suivante
uniquement (pour les places restantes)

CV + lettre de motivation + relevé de notes (année N-1) : étude des candidatures par la Directrice du DUEFO

Les destinations en orthophonie

Belgique

KU Leuven

Cours en anglais

NOUVEAU

Canada

Ottawa) stage de recherche uniquement

Montréal)

Espagne

Universidad Castilla la Mancha

Universidad de Granada

Cours en espagnol

NOUVEAU

Italie

Rome Sapienza

Cours en italien

NOUVEAU

Suisse

Université de Genève

Cours en français

NOUVEAU

Nous poursuivons nos recherches pour vous offrir plus de destinations !

3.2 - Faire un stage à l'étranger

Vous pouvez partir en stage mais vous devez trouver l'organisme d'accueil par vos propres moyens.

Nous ne disposons pas d'information sur les terrains de stage pour le cursus d'orthophonie.

Les stages sont possibles en L3 (1 à 2 mois) ou M1 (1 à 3 mois)

Les stages ne peuvent être réalisés que pendant les vacances (Noël, Pâques ou été) car aucune semaine banalisée n'est prévue durant le cursus.

Un stage d'initiation à la recherche peut se faire durant le 1er semestre du M1. Vous pouvez être accueilli au sein d'une Université.

Il faut une durée minimum de 2 mois pour obtenir un financement Erasmus+. Pour un stage d'un mois des bourses sur critères sociaux peuvent être attribuées. La durée de financement maximum dépend des sommes allouées chaque année à l'Université

4 - Les aides financières

Les étudiants qui partent avec le programme Erasmus+ peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité. Le montant des aides varie en fonction du pays d'accueil (3 groupes de pays) :

→ Groupe 1 : **370 €/mois** : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Norvège, Liechtenstein, Luxembourg, Suède.

→ Groupe 2 : **320 €/mois** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal.

→ Groupe 3 : **270 €/mois** : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Macédoine, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie.

Les étudiants qui répondent à certains critères sociaux peuvent obtenir une bourse supplémentaire, calculée en fonction de leur situation.

+ 150 €

Si vous partez en stage, pour une durée minimum de 2 mois, vous pouvez bénéficier d'une bourse Erasmus+ en Europe ou sur critères sociaux hors Europe. La bourse Erasmus+ stage correspond aux montants ci-dessus + 150 euros par mois.

Boursiers CROUS

→ En dehors de l'Europe : **400 €/mois**

→ Dans l'un des pays Erasmus+ : bourse ci-dessus + **400 €/mois**

Exemple pour l'Espagne : 320 € + 400 € = 720 €/mois

D'autres bourses sur critères sociaux existent, le détail est disponible sur :
<https://sante.sorbonne-universite.fr/international-1/partir/bourses>



medecine-international@sorbonne-universite.fr

+ 33 1 44 27 34 72

+ 33 1 44 27 44 57

91 Boulevard de l'hôpital,
75013 PARIS
Rez-de-chaussée, bureau 8

<https://sante.sorbonne-universite.fr/international-1/partir>